

N°4 | OCTOBRE 2021

LA LETTRE DU



## ENFIN, LE RETOUR DU PRÉSENTIEL !



### L'EDITO DU PRÉSIDENT

La reprise est bien présente malgré quelques zones d'ombre : raréfaction et flambée des prix des matières premières, difficulté à recruter...

Toutefois, après deux ans de travail acharné pour venir en soutien à nos adhérents, nous reprenons plus que jamais nos activités en présentiel, en respectant les protocoles sanitaires. Ce n'est pas moins de 10 événements que nous avons à l'ordre du jour sur ce dernier trimestre.

Nous prévoyons plus de 50 activités en 2022 !

Cette année, notre Assemblée Générale du 25 novembre va revêtir un caractère exceptionnel.

Nous avons toujours voulu en faire un moment d'exception où chacun se retrouve quelques heures « comme hors du temps ». De plus c'est l'endroit où nous montrons notre importance à nos partenaires, les institutionnels et le monde politique, des contacts professionnels se nouent et surtout notre solidarité se démontre plus que jamais ce soir-là. La force du collectif c'est également le moteur de toutes nos actions.

Rappelons-nous nos buts : valorisation des dirigeants, solidarité entre dirigeants, éviter l'isolement du dirigeant, le soutien à la jeunesse, enfin la RSE et le respect de notre charte. Tous ces éléments nous autorisent à employer le terme « d'entreprise citoyenne » - *Francis Sevin : Président du GEBS*

### LES DATES A RETENIR !

8/11 : Forum de l'emploi

16/11 : Atelier RH : Modes de travail

25/11 : Assemblée Générale

9/12 : Rdv adhérents "Outils collaboratifs"

### SOMMAIRE



Côté RH

Côté  
Finances

Le GEBS &  
vous

A venir ...

Quoi de  
neuf ?

## Pass sanitaire et obligation vaccinale : les prestataires sont-ils concernés ?

Les prestataires intervenant de façon récurrente, planifiée et prolongée dans un lieu concerné par le pass sanitaire sont obligés de présenter ce dernier. De même, ceux intervenant dans un lieu soumis à l'obligation vaccinale doivent respecter l'obligation légale de vaccination.

L'employeur des salariés intervenant dans ces lieux de façon récurrente et prolongée doit donc s'assurer qu'ils sont à jour de leur pass sanitaire et/ou de leur obligation vaccinale. En revanche, les salariés chargés d'effectuer des tâches ponctuelles et de très courte durée dans ces lieux ne sont pas concernés.

*Questions-réponses du ministère du Travail du 20 août 2021 sur l'obligation de vaccination ou de détenir un passe sanitaire, mis à jour le 8 septembre 2021*

## Fin du télétravail obligatoire

L'obligation de recourir au télétravail, en vigueur depuis le début de la crise sanitaire, est tombée le 6 septembre 2021 ! Selon le Ministère du travail, le télétravail reste pertinent pour permettre à l'employeur de répondre à son obligation de prévention des risques, mais les salariés pourront revenir en présentiel à 100% si l'employeur est en mesure de faire respecter les gestes barrières.

*Questions-réponses du ministère du Travail relatif au télétravail en période de Covid-19, mis à jour le 6 septembre 2021*

## Côté Droit & Finances

## JURISPRUDENCE

Relever les fautes d'un salarié dans le compte-rendu écrit d'un entretien professionnel n'est pas une sanction disciplinaire au sens du code du travail. Le licenciement notifié ultérieurement au motif desdites fautes est donc possible, la règle selon laquelle on ne peut sanctionner deux fois pour un même fait ne s'appliquant pas.

*(Cass. soc., 27 mai 2021, n° 19-15.507)*

Le recours systématique aux heures supplémentaires ayant pour effet de porter la durée du travail de 35 heures à 39 heures constitue une modification du contrat qui ne peut être mise en œuvre sans l'accord exprès du salarié qui peut donc refuser d'effectuer ces heures supplémentaires

*(Cass. soc. 8 septembre 2021 n° 19-16.908)*

## FONDS DE SOLIDARITÉ

### Le formulaire d'août est en ligne !

Vous pouvez effectuer votre demande d'aide au titre des pertes de chiffre d'affaires du mois d'août jusqu'au 31 octobre. Les conditions applicables aux pertes d'août 2021 sont similaires à celles de juillet.

## TICKETS RESTAURANTS

Vous pouvez continuer à bénéficier du plafond quotidien de 38 € pour vos titres-restaurant 2021 jusqu'au 28 février 2022.

## Quand GEBS rime avec Peps !

D'un côté, un lycée engagé dans l'accompagnement d'enfants en situation de handicap : le lycée Jean-Paul II de Sartrouville et ses responsables d'Unités Localisées dans l'Inclusion Scolaire.

De l'autre, une entreprise dynamique, spécialisée dans la personnalisation textiles et objets, aux valeurs humaines admirables : C-Prod, avec son directeur Jordan Bouhanane et ses équipes. Leur point commun : Le GEBS, qui a su créer le lien entre ces deux entités. Il importe d'intégrer ces personnes en situation de handicap comme n'importe quel collaborateur avec sa singularité et qu'ils participent pleinement à la société. C'est un enjeu économique majeur !

Jordan Bouhanane, l'a bien compris car quand Elisabeth Clermont, en charge d'une cellule Ulis du lycée Jean-Paul II, s'est adressée à lui, par le biais du GEBS, dans l'espoir de trouver enfin un stage en entreprise pour l'un de ses jeunes, il a tout de suite répondu présent. D'autant qu'il s'agissait d'un stage d'apprentissage afin d'identifier ce que le jeune est capable de réaliser dans un environnement professionnel. Car la particularité du lycée JP II est d'accompagner ces jeunes dans la réflexion pour construire leur projet professionnel. Pour l'entreprise, cela a nécessité de faire quelques aménagements pour fournir des repères spatiaux-temporels stricts. Mais, une fois la confiance gagnée et les tâches bien intégrées, c'est un collaborateur très impliqué, de très grande fiabilité, avec une mémoire +++ qui a évolué et s'est épanoui. Si bien qu'un stage d'une année a été signé en septembre avec la possibilité d'une embauche à l'issue, sous réserve d'une conjoncture favorable.

## NOS DERNIÈRES RENCONTRES

### Le Dîner des Dirigeants de l'été

Nous avons eu le plaisir, le 8 juillet dernier, d'organiser un Dîner des Dirigeants en présentiel. Une belle opportunité pour chacun de se retrouver (enfin !) en toute convivialité ! Des échanges fructueux avec un objectif commun : aller de l'avant ! C'est ça l'intelligence collective largement soutenue par le GEBS !

### Le Tournoi de Golf plébiscité

Le 18 juin dernier s'est tenu notre traditionnel tournoi de Golf au Golf de Béthemont à Poissy qui a réuni encore cette année une 30aine de personnes. Un rdv attendu dont le format facilite les échanges tant sportifs que professionnels. Vous avez toute l'année pour vous entraîner avant de nous retrouver au printemps prochain pour faire une pause dans un cadre privilégié avec les équipes du GEBS ! Alors, on se donne rdv sur le green ?

### L'incontournable BBQ du Gebs !

2 juillet 2021 : Une météo clémente qui sonne un avant-goût de vacances, des adhérents enthousiastes et rayonnants de joie à l'idée de partager l'incontournable événement de l'été, nos élus qui répondent tous présents pour encourager les « petits » comme les « grands » à poursuivre leurs efforts et à garder le cap : voilà les « ingrédients » parfaits pour une « recette » réussie !

Une nouvelle rencontre qui tombait à point nommé : notre barbecue annuel a rencontré un franc succès grâce à la volonté de chacun de se retrouver autour de grandes tablées, dans le parc prêté pour l'occasion par le Tennis Club de Montesson que nous remercions chaleureusement.

Ce sont près de 180 personnes qui se sont libérées pour l'occasion. Au-delà des échanges conviviaux, nos invités ont pu déguster les grillades du menu concocté par le traiteur de Houilles « Aux fins gourmets » également adhérent du GEBS. Merci à tous de faire de nos événements vos moments privilégiés !

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



## 25 NOVEMBRE 2021

INSCRIVEZ-VOUS !



A venir ...



Cette année pour illustrer la reprise, le GEBS a choisi le Manège Royal de Saint-Germain-en-Laye pour son Assemblée Générale annuelle : lieu emblématique qui a marqué les esprits des adhérents.

Et c'est sur une note d'optimiste avec le conférencier Jean-Luc Hudry que la soirée sera animée.

Conférencier de la Ligue des Optimistes de France et membre de l'Académie Francophone des Auteurs et Conférenciers d'Entreprise, Jean-Luc Hudry est une référence dans l'Optimisme Opérationnel ! Après 4 livres et 20 ans d'entrepreneuriat, il saura insuffler un vent favorable aux adhérents du GEBS.



## FORUM DE L'EMPLOI

FORUM DE L'EMPLOI



Pour accompagner la relance des entreprises et leur besoin en personnel en favorisant le recrutement local, le GEBS organise le 8 novembre un forum emploi à Carrières sur Seine.

Quoi de neuf ?

## LE GEBS EN VIDÉO

Dans le cadre du slogan 2021, le GEBS a voulu donner la parole à ses adhérents !

Vous avez pu découvrir les « interviews du GEBS » mettant en lumière des adhérents au travers une visite de leur entreprise.

Plus récemment a été diffusée « la minute du GEBS », qui vous permet de découvrir 3 entreprises d'un secteur d'activité.

Vous pouvez retrouver toutes ces vidéos sur la chaîne Youtube du #Groupement GEBS et également sur LinkedIn Groupement GEBS – N'hésitez pas à vous abonner !



Francis Sevin -  
Président  
06 75 39 69 53  
sevin.francis@wanadoo.fr

Locaux  
Immeuble Montréal  
54 Route de Sartrouville  
78230 LE PECQ

Courrier  
16 rue des cerisiers  
78500 Sartrouville

Valérie Pinchon -  
Déléguée Générale  
06 58 65 64 09  
valerie.pinchon@gebs.fr

Prochain n°  
Janvier 2022